

Burkina Faso :

«Exemples de notifications phytosanitaires au Burkina Faso»

12- 13 octobre 2015 Genève/Suisse



Mme SOME Mariam DAMOUE

Inspectrice Phytosanitaire

Point National d'Information sur les SPS (PNI/SPS)



**Direction de la Protection des Végétaux et du
Conditionnement / Ministère en charge de
l'Agriculture**

Ouagadougou, Burkina Faso

Burkina Faso :

Informations:

➤ Existence d'un Comité National SPS (CN- SPS BF)

Formalisé: Arrêté conjoint n°2012-28/MRA/MAH/MS/MICA portant création, attribution, composition, organisation et fonctionnement du Comité National des mesures sanitaires et phytosanitaires du Burkina Faso (CN-SPS-BF) du 27 /08/ 2012

- **Plate-forme de discussion** de toutes les questions SPS avec les acteurs impliqués dans le SPS;
- **Echange les informations sur les notifications** entre le point d'information SPS, les points focaux [OIE, Codex Alimentarius] et autres structures ou acteurs .

Préparation des textes à notifier

Etat des lieux de la situation *vis-à-vis* de l' accord sur les mesures SPS : *Cas de la PROTECTION DES VEGETAUX AU BURKINA FASO*



- ❖ Textes juridiques insuffisants, et inadaptés au contexte actuel;
- ❖ La lutte contre les nuisibles des végétaux n'est pas suffisamment intégrée. Le secteur privé y participe très peu;
- ❖ La multiplicité des structures d'intervention;
- ❖ L'absence ou l'insuffisance de la réglementation...



- Opportun de proposer de nouveaux textes adaptés et actualisés intégrant des clauses permettant de faciliter le commerce international.
- combler ce vide juridique en amont (loi et décret)
- Les textes d'application (arrêtés et autres notes) seront élaborés.

Notification SPS Burkina Faso

Que faut-il notifier? -- Recommandations
(G/SPS/7/Rev.3) + Incidence notable sur le commerce (effet de restriction ou de facilitation)

- **Loi** : Réglementation nouvelle
- **Décret**: Réglementation modifiée



Produits visés : Tous les végétaux et produits végétaux, et autres articles règlementés dans le domaine de la protection des végétaux.



Objectif et raison d'être: Préservation des végétaux

Norme, directive ou recommandation internationale: **CIPV**: NIMP1, 5, 12, 23, ...

Procédures

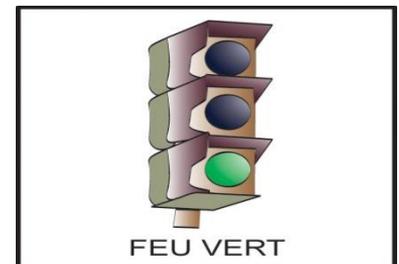
AVANT- PROJET DE LOI PORTANT PROTECTION DES VEGETAUX AU BURKINA FASO

Décret N° 2015-..... /PRES- TRANS/PM/MARHASA/MEF PORTANT MODALITES DU CONTROLE PHYTOSANITAIRE A L'IMPORTATION, A L'EXPORTATION, EN TRANSIT ET A L'INTERIEUR DU TERRITOIRE NATIONAL.

- **Proposition** des avants projets de textes par l'ONPV(DPVC) ;
- Ateliers d'**examen** des avants projets de textes avec les parties prenantes concernés [membres du CN-SPS) ;
- Atelier de **validation** des avants projets de textes avec les parties prenantes concernées ;
- **Soumission** à l'ANN (DGC) par le PNI/ SPS (logé dans l'ONPV);

Procédures

- **Remplissage** des formulaires de Notification
- **Envoi** à l'ANN pour Notification à l'OMC;
- **Notification** ANN à l'OMC;
- **Accusez réception** de SPS Committee
- **Message de congratulation** de certains membres;
- **Attente** des observations des membres!!!



Gestions des Notifications SPS reçues de l'OMC

- ❖ **PNI/SPS : Réception** des notifications SPS;
- ❖ **Lecture** des notifications;
- ❖ **Transfert** des Notifications aux points focaux :
Codex, CIPV, OIE et autres membres du CN- SPS
ayant manifesté l'intérêt de réceptions
(Associations et interprofessions);
- ❖ **Remarque** faite pour les notifications saillantes(
ayant un impact au BFA) aux structures
affectées (tri);
- ❖ **Classement** des Notifications.

Gestions des Notifications d'interception SPS

« Cas des *mangues fraîches* »

- ❖ Mangues fraîches: Mouches des fruits (Tephritidae)
- ❖ Provenance: UE
- ❖ Emetteur: Europhyt
- ❖ Recepteur: DPVC 1 à 2 semaines après (Acteur concerné),
- ❖ Contact avec Acteur: trop tard, acteur informé, mesure déjà prise par les Services d'inspection de l'UE.

Gestions des Notifications d'interception SPS

« *Cas du sésame* »

Sésame: LMR pesticides (*Imidaclopride*)

- ❖ Provenance: Japon
- ❖ Emetteur: Service de Santé du Japon
- ❖ Récepteurs: Ministère des Affaires Etrangères du Burkina Faso, puis transmission au M. Commerce et Agriculture + Acteur concerné),
- ❖ Contact avec Acteur: trop tard, acteur informé, mesure déjà prise par les Services de Santé du Japon.

Gestions des Notifications d'interception SPS

« Mangues & Sésame »

Remarques

- Très peu d'échange
- Rétention d'information
- Informations insuffisantes
- Cloisonnement

Priorités

- Renforcer l'inter professionnalisation des filières;
- Renforcer l'accompagnement des producteurs sur l'itinéraire technique;
- Améliorer: le contrôle de qualité des semences et des pesticides (croissance du secteur bio dans le sésame);
- Renforcer l'accompagnement portant sur l'hygiène auprès de tous les maillons de la chaîne « Production à la commercialisation »;

Assistance technique: CEDEAO - UE – Jica !???

RECOMMANDATIONS

- ❖ **Faire connaître les exigences réglementaires** en matière d'introduction sur le territoire des végétaux, produits d'origine végétale et autres articles réglementés!
- ❖ **Conformer les réglementations** aux normes, directives ou recommandations internationales et, en l'absence de celles-ci, conforter la position sur des données scientifiques ;
- ❖ **Améliorer l'accès du secteur privé aux informations** sur les exigences des marchés en matière SPS

En Avant pour les Notifications SPS

